

Agriculture



Un traitement fongicide fait planer une sombre menace sur les récoltes en Lavaux et dans une bonne partie du vignoble suisse. G. BOSSHARD

Les vignes crevotent, les professionnels accusent

Un traitement novateur provoque de gros dégâts dans les vignes en Suisse et à l'étranger

Laurent Aubert

Depuis quelques semaines, le vignoble suisse est en état d'alerte. Alors que la période de floraison touche à sa fin, les viticulteurs constatent que, sur un nombre important de plants, les feuilles commencent par s'étioler, puis les fleurs se racornissent et enfin les grains ne se développent pas. Dans certaines régions, ce mal mystérieux toucherait jusqu'à la moitié des surfaces. Une tuile dont se seraient bien passés les vigneron qui ont deux, voire trois petites récoltes derrière eux.

Après des recherches menées d'arrache-pied par le centre de compétences fédéral Agroscope, les regards se portent vers le traitement fongicide Moon Privilege, lancé l'an dernier par le géant allemand de la chimie Bayer. «Les chercheurs ont effectué des recoupements entre les plans de traitement des producteurs», indique François Montet, président de la Fédération vaudoise des vignerons (FVV).

De grandes différences

Exploitant lui-même un domaine à Blonay (VD), il a été également confronté au problème. «Nous avons aussi constaté ces dégâts dans la région, mais les effets peuvent être très différents d'un cépage à l'autre.» Certaines variétés sont plus sensibles. Des différen-

«Là où le traitement Moon Privilege a été utilisé, il y a toujours des dégâts, mais l'ampleur n'est pas forcément la même»

François Montet

Vigneron à Blonay (VD) et président de la Fédération vaudoise des vignerons

ces importantes sont observées aussi selon les parcelles. «Là où ce traitement a été utilisé, il y a toujours des dégâts mais l'ampleur n'est pas toujours la même», précise François Montet.

Conseiller national (PLR/VS) et vigneron-encaveur à Vétroz, Jean-René Germanier est au courant.

«J'ai entendu des Vaudois qui discutaient de cette affaire lors du Mondial du chasselas ces derniers jours à Aigle. Mais je n'ai pas connaissance de vigneron valaisans qui ont été victimes de tels dégâts.» Et le Valaisan de se demander si les cépages blancs ne seraient pas davantage touchés que les rouges.

Vigneron à Flaach (ZH), Ueli Kilsperger estime dans les colonnes de la *NZZ am Sonntag* que la moitié de sa récolte est perdue. Pour l'ensemble de la Suisse allemande, le phénomène pourrait frapper 10% à 15% des plants. De son côté, François Montet estime qu'il est tout à fait prématuré de dresser des bilans. «Nous sommes en période post-florale, l'avancement est différent d'une vigne à l'autre. Il faut attendre encore pour voir ce qui va sortir.»

Courrier à Bayer

La FVV et l'Office vaudois de la viticulture et de la promotion (OCVP) doivent d'ailleurs se réunir aujourd'hui afin d'établir un questionnaire aux vignerons. L'objectif est de dresser l'étendue

des dégâts. «Sur cette base, nous écrirons à Bayer afin qu'ils prennent position sur cette affaire et sur les solutions qui devront être trouvées», indique François Montet. Pour le président de la FVV, pas de doute, le groupe allemand devra assumer ses responsabilités. Si la récolte devait vraiment souffrir, la perte financière ne se limitera pas aux seuls producteurs mais aussi aux négociants. Aujourd'hui déjà, ces derniers peinent à répondre à la demande de la clientèle en vins suisses.

Pour le moment, Bayer s'est fendu d'une directive aux professionnels leur recommandant de ne plus utiliser son traitement - et de s'orienter plutôt vers un autre fongicide de sa gamme. Quant à l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), il affirme dans la *NZZ am Sonntag* que de tels dégâts sont une première pour un produit qu'il a homologué. Avant de prononcer une éventuelle suspension du Moon Privilege, l'OFAG travaille avec les cantons afin d'établir avec certitude la relation entre le produit et les dommages.

Hypothèses, comparaisons, interactions

● Le vignoble suisse n'est pas le seul à être frappé par le mal mystérieux attribué au fongicide Moon Privilege. Des ravages ont aussi été constatés en Autriche et en Allemagne, où le traitement est commercialisé sous le nom de Luna Privilege.

Lors de leurs recherches, les scientifiques d'Agroscope ont d'abord privilégié l'hypothèse

d'une erreur d'utilisation ou d'une contamination par des traitements sur des parcelles agricoles voisines. Mais la multiplication des cas a permis d'éliminer ces explications et de se concentrer sur un point commun, le fongicide de Bayer.

Les effets observés dans les vignes pourraient concorder avec ceux entraînés par des

herbicides. Mais les analyses effectuées sur des échantillons de Moon Privilege utilisés par les viticulteurs ont également écarté cette piste. Désormais, les chercheurs concentrent leurs travaux sur les plans d'épandage des viticulteurs touchés dans l'espoir de découvrir une éventuelle interaction avec un autre produit. **L.AU.**

Le ton monte autour de l'alliance bourgeoise

Les présidents du PDC et du PLR reprochent à l'UDC d'agir contre les intérêts de l'économie suisse

La semaine dernière, le président de l'UDC, Toni Brunner, avait annoncé la mort de l'alliance bourgeoise signée en mars entre les

trois formations du centre droit. Piqués au vif, Christophe Darbellay et Philipp Müller, ont vertement répliqué hier, dénonçant les manœuvres stratégiques de leur allié.

«Qui fait en toute négligence ce genre d'annonce s'en prend à l'économie helvétique», souligne Philipp Müller dans une interview

à la *Schweiz am Sonntag*. Nous nous en tenons à l'alliance coûte que coûte», assure le président du PLR. De son côté, Christophe Darbellay, interrogé par le *Sonntags-Blick*, martèle que Toni Brunner a perdu «énormément de crédibilité» par le biais de ces déclarations. «Il ne cherche qu'à détourner l'attention du désastre» subi

par l'UDC autour de la réforme de l'armée et de l'application de l'initiative contre l'immigration de masse, souligne le Valaisan. Les présidents des trois formations s'étaient entendus sur treize mesures pour renforcer la place économique suisse face au franc fort. Une alliance qui depuis prend l'eau. **J.MT/ATS**

«Solar Impulse» a quitté le Japon, cap sur Hawaï

Cloué au sol à Nagoya durant un mois, l'avion solaire a repris son tour du monde discrètement, hier soir. André Borschberg mettra près de 120 heures pour survoler le Pacifique

Pour ceux qui l'ont vu, André Borschberg était impatient, mais aussi «calme, serein et souriant», quand il s'est glissé, hier, dans le cockpit de Solar Impulse. A 20 h 03 (environ 3 heures du matin au Japon), le Vaudois a poussé ses quatre moteurs électriques au maximum pour s'envoler de la base de Nagoya, au Japon, avant de mettre le cap silencieusement sur Hawaï, à près de 5000 kilomètres de là.

L'équipe a peu ébruité ce décollage, voulant attendre que l'appareil ait effectué au moins huit heures en l'air pour communiquer cet événement à grande échelle. Immobilisé depuis près d'un mois dans le centre du Japon, Solar Impulse joue gros sur cette traversée du Pacifique, qui devrait durer au moins cinq jours, d'après les estimations les plus précises.

L'avion solaire était bloqué à Nagoya depuis le 2 juin en raison de la saison des pluies au Japon. Il avait décollé de Nankin (est de la Chine) en direction d'Hawaï mais avait dû renoncer à poursuivre son vol en raison d'un front nuageux infranchissable.

Depuis, aucune éclaircie durable ne s'était présentée, même si l'équipe a espéré pouvoir redécoller plusieurs fois. André Borsch-

berg s'était d'ailleurs déclaré en mesure de patienter deux mois si nécessaire.

La météo est le principal défi de cette mission. La précision des prévisions est de 80% à 2 jours, puis de 60% à 3 et 4 jours, puis s'effondre ensuite. Or, Solar a besoin d'au moins cinq jours consécutifs de bonnes conditions pour réussir ce vol jusqu'à Hawaï.

Malgré son envergure d'Airbus, Solar Impulse est un ultraléger. Il décolle à moins de 50 km/h et se manœuvre avec une grande inertie, ne supporte ni les bourrasques ni les orages. «Il peut traverser un nuage pendant dix heures, mais il lui faut ensuite un ciel bleu pour recharger ses batteries, sinon André devra sauter en parachute», expliquait récemment Bertrand Piccard dans nos colonnes.

L'avion solaire 2 a entamé son périple le 9 mars à Abu Dhabi. Il devrait arriver à Hawaï vendredi en volant entre 50 km/h et 100 km/h. L'appareil s'envolera ensuite pour les Etats-Unis. Il doit faire escale à Phoenix et à New York avant de traverser l'Atlantique et de rejoindre le sud de l'Europe ou l'Afrique du Nord.

Son tour du monde de 35 000 km est destiné à promouvoir l'usage des énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire. Dans un calendrier idéal, Bertrand Piccard et André Borschberg espèrent atteindre l'Europe la première quinzaine d'août. Si ce n'est pas possible, le tour du monde sera alors suspendu jusqu'à l'année prochaine. **Christian Aebi/ATS**



André Borschberg devait décoller le 23 juin déjà de Nagoya, mais le vol avait été annulé à la dernière minute. REUTERS

Des économies sur l'aide à l'assurance-maladie

La Confédération doit adopter un nouveau plan d'économies. Dans le viseur: les subventions fédérales pour les primes maladie

L'exercice est périlleux, mais incontournable en raison de la baisse des recettes de la Confédération. Le Conseil fédéral doit discuter mercredi du prochain plan financier 2017-2019. Avec, à la clé, un nouveau programme d'économies.

La Confédération doit en effet réduire d'un milliard de francs par an ses dépenses! L'armée, l'agriculture, la culture ou encore la formation sont dans le viseur. Mais, selon la *NZZ am Sonntag*, une nouvelle idée émerge au sein du Département fédéral des finances: tailler dans les subventions fédérales accordées aux cantons pour réduire les primes maladie des assurés modestes. Eveline Widmer-Schlumpf l'aurait déjà présentée au Conseil fédéral, lors des discussions préliminaires.

Instaurée en 1996 pour adoucir le système des primes par tête, la

réduction des primes maladie est à la charge des cantons et de la Confédération. Depuis 2008, Berne doit prendre en charge 7,5% du coût brut de l'assurance obligatoire des soins. Et comme ces coûts augmentent, la facture fédérale suit le mouvement. En 2013, cela représentait 2,18 milliards de francs. Cette année, la facture devrait grimper à 2,4 milliards de francs. Dans le même temps, plusieurs cantons ont revu à la baisse leur participation, par mesure d'économie. Eveline Widmer-Schlumpf estime que la Confédération doit faire de même.

La ministre des Finances pourra-t-elle obtenir une majorité pour ce projet, qui devrait de toute façon passer devant le parlement? Peu probable. «Cela va à contre-courant des discussions menées en commission pour réduire la charge qui pèse sur les assurés et pour éviter que les cantons ne se désengagent de la réduction des primes», analyse Jean-François Steiert. Et le socialiste fribourgeois de prédire un référendum si le projet venait à se concrétiser. **J.MT**